

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1130400: tuileries

En vigueur au 01/10/2016 (Dernière actualisation de la page 14/03/2017)

Indexation de 0,48% en 10/2016.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL: 38h

1.1. ENTREPRISE: Wienerberger

1.1.1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Ouvriers

CATEGORIE	
1	14.4590
2	14.5991
3	14.6404
4	14.7421
5	14.8247
7	14.9837
8	15.1935
9	15.2129
10	15.2513
11	15.3493

1.1.2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Etudiants

Etudiants	
1ère année de travail étudiant ou année suivante mais sans avoir atteint un cumul de 4 semaines d'activités	9.3984
2ème année en étudiant avec au minimum un cumul de 4 semaines d'activités l'année précédente	10.1213
3ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 2ème année de travail étudiant	10.8443
4ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 3ème année de travail étudiant	11.5672

1.2. ENTREPRISE: Koraton

1.2.1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Ouvriers

CATEGORIE	
1	14.2845
7	14.7598
11	15.1865

1.2.2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Etudiants

Etudiants	
1ère année de travail étudiant ou année suivante mais sans avoir atteint un cumul de 4 semaines d'activités	9.2849
2ème année en étudiant avec au minimum un cumul de 4 semaines d'activités l'année précédente	9.9992
3ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 2ème année de travail étudiant	10.7134
4ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 3ème année de travail étudiant	11.4276